



SIGETA

SYNDICAT INTERCOMMUNAL
DE GESTION DES TERRAINS D'ACCUEIL

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
2025 03 08**

Séance du mardi 4 mars à 18h15 à la CCG – Salle Les Morènes - 38 rue Georges de Mestral,
74160 ARCHAMPS

Présidente : METRAL Christelle

Date de première convocation : 21/02/2025

Annulation comité défaut quorum : 28/02/2025

Nouvelle convocation : 28/02/2025

Nombre de membres en exercice : 23

Nombre de membres présents : 9

Pouvoirs : 2

Nombre de votants : 11

Pouvoir : Joëlle LAVOREL donne son pouvoir à Alban MAGNIN, Paul RANNARD donne son pouvoir à Jean-Louis MAGNIN

Présents : ANTONIELLO Claude, BELMAS Jean-Pierre, CLAUDE Josette, GILET Laurent, MAGIN Alban, MAGNIN Jean-Louis, METRAL Christelle, SEVE François, VERDONNET Christian

Absents : AYEB Ines, BELLATON Jacques, CHEMINAL Yves, CHEVALIER Laurent, COTTET Danielle, DEMONCEAU Henry, LAVOREL Joëlle, MARTINEZ Julian, MIVELLE Laurent, MORETTON Yannick, PUGIN André, RANNARD Paul, SAUGE Pascal, SCHUFFENECKER Anthony.

Excusés : CHEVALIER Laurent, COTTET Danielle, LAVOREL Joëlle, MIVELLE Laurent, MORETTON Yannick, PUGIN André, RANNARD Paul, SAUGE Pascal, SCHUFFENECKER Anthony.

Monsieur BELMAS Jean-Pierre est désigné en qualité de secrétaire de séance.

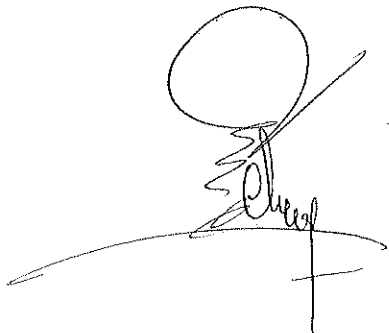
Objet : APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 4 FEVRIER 2025

Conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales,

Le comité syndical, par 11 voix pour, 0 voix contre et 0 abstentions,

APPROUVE, le compte rendu du comité syndical du 4 février 2025.

Le secrétaire de séance,
Jean-Pierre BELMAS



La Présidente,
Christelle METRAL

